



3 juillet 2019

Communiqué de presse

Parc national de la Vanoise et Conservatoire d'espaces naturels de Savoie : un partenariat renforcé

Une convention-cadre a été signée ce 2 juillet, au refuge de Plan du Lac (Val-Cenis Termignon) pour une durée de 5 ans. Cette convention établit les champs de collaborations possibles entre les deux structures, comme la connaissance des espèces et milieux naturels, en particulier sur les zones humides, l'animation territoriale ainsi que la sensibilisation et l'éducation à la nature.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (CEN Savoie) et le Parc national de la Vanoise collaborent de longue date. Certaines de leurs missions respectives sont proches et complémentaires à l'échelle départementale, en particulier pour la sauvegarde et la gestion des milieux naturels et le porter à connaissance des publics. Le Parc est également membre du conseil d'administration du CEN Savoie.

Ces années de travail en commun et d'échanges techniques ont permis la réalisation de projets d'envergure comme, à partir de 2005, l'édition d'une collection de documents *Découvrir le patrimoine naturel* de communes du Parc, prémices des actuels atlas communaux de la biodiversité. À noter également, la réalisation du premier inventaire complet des zones humides en cœur de Parc.

Aujourd'hui, le Parc et le CEN Savoie renforcent leur collaboration et veulent favoriser la complémentarité de leurs compétences dans différents domaines, comme par exemple la connaissance et la gestion des zones humides. Sur ce sujet, le Parc souhaite continuer à bénéficier de l'expertise du Conservatoire, notamment grâce à ses compétences en hydrologie et en pédologie. Le Parc pourra également être amené à faire appel à l'expérience du CEN Savoie en termes de concertation locale, par le biais d'échanges inter-équipes.

Pour le Conservatoire, ce partenariat permettra de bénéficier de l'expertise technique du Parc en matière de connaissance des espèces et des milieux d'altitude... mais également en matière d'accueil des publics et de communication !

Avec cette nouvelle convention-cadre, des points d'étape annuels seront l'occasion de tracer une feuille de route des actions communes.

En 2019, le partenariat portera sur l'accompagnement de la commune des Belleville (commune adhérente du Parc) pour la conduite de travaux d'envergure sur la tourbière du Plan de l'eau afin de restaurer le fonctionnement de cette zone humide remarquable, classée en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.



Les deux structures concentreront également leurs efforts à la recherche des moyens financiers pour monter et conduire des projets communs visant à réduire les impacts des activités humaines sur les espèces et milieux sensibles au changement climatique par l'adaptation des usages.



Rozenn Hars, Présidente du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise et Michel Delmas, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie signent la convention de partenariat, le 2 juillet au refuge de Plan du Lac

© Parc national de la Vanoise – Maëlle Lepoutre



© Virginie Bourgoïn / CEN Savoie

Contacts presse :

Parc national de la Vanoise : *Élisabeth Berlioz*
04 79 62 89 63 – elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Savoie : *Frédéric Biamino*
04 79 44 44 43 – f.biamino@cen-savoie.org

